

DÉFINITION DE EXPLOITATION EN ALERTE

MANUEL QUALITÉ BEPORK DD 01/01/2021

Les exploitations qui restent longtemps dans la zone rouge ou se retrouvent à plusieurs reprises dans la zone rouge sont considérées comme des exploitations qui font un usage élevé prolongé d'antibiotiques. Vous êtes une exploitation qui fait un usage élevé prolongé d'antibiotiques :

1. vous recevez un rapport rouge et aviez déjà reçu un rapport rouge il y a un an. Une exception à ce principe est faite pour les exploitations qui remplissent les trois conditions ci-dessous :
 - a) votre utilisation d'antibiotiques au premier semestre de l'année dernière est inférieure à l'utilisation d'antibiotiques au premier semestre de l'année précédente ;
 - b) votre utilisation d'antibiotiques au second semestre de l'année dernière est inférieure à l'utilisation des antibiotiques du second semestre de l'année précédente ;
 - c) la réduction de votre utilisation d'antibiotiques au cours de l'année dernière par rapport à l'année précédente s'élève à minimum 20 % de la valeur d'action.
2. vous recevez un rapport rouge, vous avez reçu un rapport jaune il y a un an mais vous aviez déjà reçu un rapport rouge au cours de l'année précédente.